

**CONVOCATION ASSEMBLÉES
GÉNÉRALES ORDINAIRE ET
EXTRAORDINAIRE DU
12 MAI 2026**

Information réglementée
9 avril 2026 – 17h40

CONVOCATION ASSEMBLÉES GÉNÉRALES ORDINAIRE ET EXTRAORDINAIRE DU 12 MAI 2026

Le conseil d'administration vous invite à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de Banimmo qui se tiendra le mardi 12 mai 2026 à 11h00 au siège social situé à 1000 Bruxelles, avenue Bischoffsheim 33, immédiatement suivie de l'assemblée générale extraordinaire à 11h30.

Tous les documents relatifs à ces assemblées générales sont disponibles dès à présent sur le site web banimmo.be.

banimmo

The future is flexible.

À propos de Banimmo

Cotée sur Euronext depuis 2007, Banimmo bénéficie de plus de 30 ans d'expérience en tant que promoteur immobilier et dispose d'un potentiel de développement d'environ 280.000 m² de surface au sol.

L'entrée dans le capital fin 2018 de Patronale Life en tant qu'actionnaire de référence a permis au management d'accéder à des leviers financiers et à des processus décisionnels courts.

La nouvelle société Banimmo est un acteur innovant, axé sur les besoins des futurs utilisateurs de ses bâtiments et dont l'ambition est de répondre aux nouvelles tendances qui vont révolutionner le secteur immobilier.

La stratégie de Banimmo repose sur des ambitions élevées en matière de durabilité, la différenciation des produits, la compréhension des clients, un environnement axé sur le service, des actions guidées par une mission et une communication transparente.

Contact

LAURENT CALONNE

CEO

laurent.calonne@banimmo.be

WERNER VAN WALLE

Président du Conseil d'administration

werner.vanwalle@patronale-life.be

Banimmo SA

Boulevard Bischoffsheim 33

B-1000 Bruxelles

T +32 2 710 53 11

www.banimmo.be > Investors > Persberichten